

## Le CCP aux fondamentaux de la prévention des risques <sup>[1]</sup>

### Contexte

---

Longtemps, la priorité a été donnée à la sécurité du public, mettant au second plan les risques générés par les activités du spectacle et auxquels sont exposés les salariés, notamment. L'organisation du travail, les lieux de travail éphémères et multiples, la co-activité, ne facilitent pas la mise en œuvre d'actions de prévention et le respect de la réglementation. Pourtant, il est de la responsabilité de chacun, responsabilité tant réglementaire que sociale, que d'intégrer dans son mode de fonctionnement une culture de la prévention des risques. Il est donc essentiel d'informer et de sensibiliser l'ensemble des professionnels.

### Objectif de formation

---

L'objectif général du CCP aux fondamentaux de la prévention des risques professionnels est d'identifier les principaux risques générés par les activités du spectacle. Il s'agit également de sensibiliser les différents acteurs du secteur, quelles que soient leurs responsabilités, à leur obligation de mettre en œuvre les actions correspondantes.

Cette formation certifiante permet d'acquérir les bases de la prévention des risques. Pour les personnes intéressées par la gestion des risques, ces bases devront nécessairement être complétées par une formation qualifiante spécifique à cette problématique.

#### **Le CCP aux fondamentaux de la prévention des risques dans le spectacle vise les compétences suivantes :**

- connaître le cadre juridique (code du travail, accords de branche) et les principes généraux de prévention réglementaires
- connaître les catégories de risques encourus et les responsabilités susceptibles d'être engagées
- connaître les outils et moyens de prévention et de protection adaptés aux catégories de risques (individuels et collectifs),
- connaître les formations à la sécurité obligatoires
- connaître les acteurs de la prévention

## Publics

---

Artistes et techniciens du spectacle,  
Personnels administratifs,  
Toute personne intéressée souhaitant acquérir des connaissances et des compétences dans ce domaine.

## Modalités de la formation

---

Le stage dure une journée.  
Un contrôle de connaissances, via la méthode QCM, est effectué à l'issue du stage.

## Organismes de formation agréés

---

10 organismes de formation sont actuellement agréés :

France entière	APAVE	<a href="http://www.apave-formation.com">www.apave-formation.com</a> [2]
Alsace (Schiltigheim, 67)	TECHNISCENE	<a href="http://www.techniscene.eu">www.techniscene.eu</a> [3]
Aquitaine (Bègles, 33)	3IS BORDEAUX	<a href="http://www.adamsformation.com">www.adamsformation.com</a> [4]
Aquitaine (Bordeaux, 33)	PREVA	<a href="http://www.preva.fr">www.preva.fr</a> [5]
Bretagne (Ploudaniel, 29)	CONFORM SI	<a href="http://www.conformsi.fr">www.conformsi.fr</a> [6]
Île-de-France (Paris, 3 <sup>ème</sup> )	AGECIF	<a href="http://www.agecif.com">www.agecif.com</a> [7]
Île-de-France (Bagnole, 93)	CFPTS	<a href="http://www.cfpts.com">www.cfpts.com</a> [8]
Île-de-France (Paris, 20 <sup>ème</sup> )	IRMA	<a href="http://www.irma.asso.fr">www.irma.asso.fr</a> [9]
Midi-Pyrénées (Toulouse, 31)	AVANT MARDI	<a href="http://www.avant-mardi.com">www.avant-mardi.com</a> [10]
Pays-de-la-Loire (Nantes, 44)	ARTEK	<a href="http://www.artek-formations.fr">www.artek-formations.fr</a> [11]

*Pour passer le CCP, contacter un de ces organismes.*

## Validation

---

Une attestation d'obtention du CCP est délivrée au candidat par la CPNEF-SV en cas de succès au test d'évaluation.

## Partenaires

---

Le CMB est partenaire de la CPNEF-SV. Ensemble, ils ont élaboré les objectifs de formation et agréé les organismes de formation.

Le stage est conventionné par l'Afdas.

## Bilan

---

**238** personnes ont obtenu le CCP :

87 en 2017

36 en 2016

47 en 2015

90 en 2014

65 en 2013 (année de création)

---

### URL source:

<http://cpnefsv.org/formations-agreees/ccp-certificats-competences/ccp-aux-fondamentaux-prevention-risques>

### Liens

[1] <http://cpnefsv.org/formations-agreees/ccp-certificats-competences/ccp-aux-fondamentaux-prevention-risques>

[2] <http://www.apave-formation.com>

[3] <http://www.techniscene.eu>

[4] <http://www.adamsformation.com>

[5] <http://www.preva.fr>

[6] <http://www.conformsi.fr>

[7] <http://www.agecif.com>

[8] <http://www.cfpts.com>

[9] <http://www.irma.asso.fr>

[10] <http://www.avant-mardi.com>

[11] <http://www.artek-formations.fr>